

Le Directeur Médical de Crise (DMC)

Module 2 : de la pratique à l'entraînement

Pr Jean-Pierre Tourtier, ex-Chef du pôle urgences-anesthésie-réanimation • Hôpital Bégin.
Pr Mathieu Raux, SSPI, département d'anesthésie-réanimation • Hôpital Pitié-Salpêtrière.
Dr Fanny Charbonnier Beaupe, AP-HP.
• Hôpital Pitié-Salpêtrière.
Dr Marie Borel, AP-HP. • Hôpital Pitié-Salpêtrière.



MÉDECINS

Contenu

Le guide d'aide à la préparation et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles au sein des établissements de santé (plan blanc) crée la fonction de Directeur Médical de Crise (DMC). Ce DMC assure le pilotage opérationnel de la réponse médicale en situation de crise, en lien avec le directeur d'établissement et le président de la commission médicale d'établissement ; il est l'unique correspondant du SAMU-centre 15 et de tout correspondant médical extérieur au cours de la crise.

Ce programme DPC a pour objectif de former les médecins à exercer en qualité de DMC en leur permettant de :

- Comprendre l'anatomie d'une crise
- Construire le plan de réponse à la crise
- Acquérir les prérequis permettant d'exercer la fonction de commandement
- Apprendre les règles de communication (interservices, médias, autorités...)
- S'entraîner et acquérir les outils pédagogiques permettant la réalisation d'exercices

Orientation prioritaire visée

9 : Préparation et organisation coordonnée, civile et militaire, de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et prise en charge somatique et psychique des victimes induites.

Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 93482325002 « Le Directeur Médical de Crise (DMC) » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2026.

Public visé

Ce DPC s'adresse aux médecins salariés et/ou libéraux.

Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki: 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr
Malika Achili: 01 44 27 69 81
malika.achili@sorbonne-universite.fr

Paiement par chèque si Contrat Individuel

Après réception de votre contrat individuel et si vous réglez par chèque (à l'ordre de M. l'agent comptable S.U.), veuillez adresser celui-ci accompagné de votre contrat daté et signé à :
Régie de recettes FC-FM
4 Place Jussieu – BP 1520
75252 Paris cedex 05

Programme DPC médecins:
n° 93482325002 (module 2)



3 jours consécutifs
en présentiel



2026

Mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26
mars de 9h à 17h30



Lieu de la formation

Faculté de Santé de
Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
75013 Paris



Financement

- Pour les libéraux : ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation de l'ANDPC en vigueur en 2026.
- Pour les médecins salariés ou hospitaliers, le tarif est de 1995 € par module, nous consulter si difficulté de prise en charge employeur.

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: ☐ + de 50 % d'activité libérale ☐ salarié/hospitalier ☐ mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

☐ Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et

☐ Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 93482325002
Le Directeur Médical de Crise (DMC), (Module 2 : de la pratique à l'entraînement)